



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2017-189

PUBLIÉ LE 24 MAI 2017

# Sommaire

## **Assistance publique – Hôpitaux de Paris**

75-2017-05-22-014 - Arrêté relatif à la composition de la Commission Locale des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques de l'Hôpital Villemin-Paul Doumer. (3 pages)

Page 3

## **Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris**

75-2017-05-24-001 - Arrêté fixant la liste des candidats et de leurs remplaçants pour le 1er tour des élections législatives des 11 et 18 juin 2017 (20 pages)

Page 7

## **Préfecture de Police**

75-2017-05-23-004 - Arrêté n°17-0066-DPG/5 portant agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière - établissement "ACTION PERMIS" situé 50 boulevard de l'Hôpital 75013 PARIS. (3 pages)

Page 28

75-2017-05-24-002 - Arrêté n°2017-00600 autorisant les officiers de police judiciaire à procéder à des contrôles d'identité, à l'inspection visuelle et la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules aux abords des salles de spectacle. (2 pages)

Page 32

75-2017-05-23-002 - Arrêté n°2017/080 réglementant temporairement les conditions de circulation sur la route de service au Terminal 2A, de l'Aéroport Paris Charles de Gaulle, pour permettre les travaux de pose des chemins de câbles le long de la route de service. (10 pages)

Page 35

75-2017-05-23-003 - Arrêté n°2017/081 réglementant temporairement les conditions de circulation sur l'accès Est et la sortie de la route de service du Terminal 2 E, de l'Aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, pour permettre les travaux de remplacement de grilles pare soleil sur la façade Ouest du Satellite 3. (10 pages)

Page 46

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2017-05-22-014

Arrêté relatif à la composition de la Commission Locale  
des Soins Infirmiers, de Rééducation et  
Médico-Techniques de l'Hôpital Villemin-Paul Doumer.



VILLEMIN - PAUL DOUMER

HOPITAL PAUL DOUMER  
LABRUYERE B.P. 10239  
60332 LIANCOURT Cedex  
Standard : 03 44 31 55 00  
Fax Paul Doumer : 03 44 31 55 30

### Arrêté n°

#### relatif à la composition de la Commission Locale des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques de l'Hôpital Villemin – Paul Doumer

Le Directeur,

Vu le Code de la santé publique et notamment ses articles L. 6146-9, R. 6146-10 et suivants,

Vu le décret n°2010-426 du 29 Avril 2010 relatif à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, aux Hospices civils de Lyon et à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille,

Vu le règlement intérieur type de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris et notamment son annexe 5,

Vu l'arrêté n° 2010-449 du 30 Avril 2010 relatif à la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques dans les établissements publics de santé,

Vu le règlement intérieur de la Commission locale des soins infirmiers, de rééducation et médico-Techniques du 14 Mars 2017,

Vu le Procès-Verbal du résultat des élections de la Commission locale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques portant désignation de leurs membres et des représentants en Commission centrale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques de Juin 2015.

Vu l'arrêté de délégation de signature du directeur général de l'AP-HP,

### ARRÊTE

#### ARTICLE 1 : Représentants élus.

La Commission locale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques, présidée par la directrice des soins de l'Hôpital Villemin – Paul Doumer, Madame Marie-José PERNEL, est composée des représentants élus suivants :

##### ➤ Collège 1 - Cadres

*Titulaires :*

- Madame DALBY Chrystèle
- Madame HOTON Marlène
- Monsieur LEBRUN Xavier

*Suppléante :*

- Madame MUREZ Maiwen

➤ Collège 2

Filière infirmière

*Titulaires :*

- Madame ESPASA Elisabeth
- Madame MAZARI Fatima
- Madame MAZARS Valérie
- Monsieur PIERSON Eric,
- Madame RAMARA Marie-Reine

*Suppléantes :*

- Madame AUBERT Florence
- Madame BLANCHET Nadia
- Madame CHAVAGNAT Stéphanie

Filière rééducation

*Titulaires :*

- Madame BOURSIER Stéphanie
- Madame DECARNELLE Sandrine

*Suppléantes :*

- Madame FEJEAN Christine
- Madame LEPHORE Claire

Filière Médico-Technique

*Titulaires :*

- Madame CLERGINET Karine

*Suppléante :*

- Madame PEKGOZ Fatma

➤ Collège 3

Filière Aide-Soignante et Aide-Médico Psychologique

*Titulaires :*

- Madame ANTOINE Magalie
- Madame HAUET Claire
- Madame LOCQUE Michelle
- Madame VENACHE Christine

*Suppléantes :*

- Madame BELLEROSE Katie
- Madame LEMAIRE Jacqueline
- Madame TALLON Magali

**ARTICLE 2 : Membre de la Commission ayant voix consultative.**

Participe aux séances de la Commission ayant voix consultative :

- Un représentant du C.C.M.

**ARTICLE 3 : Membres élus au bureau de la Commission.**

En lien avec le règlement intérieur, sont élus au bureau de la Commission, les membres suivants :

- Madame ANTOINE Magalie
- Madame CHAVAGNAT Stéphanie
- Madame DALBY Chrystèle
- Madame DECARNELLE Sandrine

**ARTICLE 4 : Membre élu à la Commission centrale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques.**

- Monsieur LEBRUN Xavier

**ARTICLE 5 :**

La directrice des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques de l'Hôpital Villemin-Paul Doumer est chargée de l'exécution du présent arrêté qui prend effet à la date de sa signature.

Fait à Labryère, le 22 Mai 2017.

Le Directeur



Jérôme SONTAG



Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

75-2017-05-24-001

Arrêté fixant la liste des candidats et de leurs remplaçants  
pour le 1er tour des élections législatives des 11 et 18 juin  
2017



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE PARIS

### Arrêté préfectoral n° fixant la liste des candidats et de leurs remplaçants pour le 1<sup>er</sup> tour des élections législatives des 11 et 18 juin 2017

Le préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris, chargé de l'administration de l'État dans le département

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code électoral, et notamment l'article R.101 ;

Vu le décret n° 2017-616 du 24 avril 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection  
des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu la circulaire du Ministre de l'intérieur du 11 mai 2017 relative à l'organisation des  
élections des députés des 11 et 18 juin 2017 ;

Vu les récépissés définitifs d'enregistrement des candidatures délivrés aux candidats ou à leur  
remplaçant ;

Sur la proposition du directeur de la modernisation et de l'administration ;

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des candidats dont la déclaration de candidature a été définitivement  
enregistrée et de leurs remplaçants est fixée, pour le premier tour de scrutin des élections  
législatives des 11 et 18 juin 2017, conformément à l'annexe du présent arrêté.

**Article 2** : Le préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris, chargé de l'administration de l'État dans le département et le directeur de  
la modernisation et de l'administration sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de  
l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture  
de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police, accessible sur le  
site Internet de la préfecture de Paris ([www.ile-de-france.gouv.fr](http://www.ile-de-france.gouv.fr)).

Fait à Paris, le **24 MAI 2017**

Le préfet, secrétaire général  
de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,  
chargé de l'administration de l'État dans le département

François RAVIER

courriel : [elections@paris-idf.gouv.fr](mailto:elections@paris-idf.gouv.fr) – site internet : [www.ile-de-france.gouv.fr](http://www.ile-de-france.gouv.fr)  
5 rue Leblanc 75911 PARIS cedex 15 Tél. : 01.82.52.40.00



Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
1ère circonscription	1	LEVAVASSEUR	Éric	HENRYS	Catherine
1ère circonscription	2	QUINTERNET	Bérangère	PAYOT	Laurent
1ère circonscription	3	MAILLARD	Sylvain	PISANI-FERRY	Clara
1ère circonscription	4	DE NAZELLE	Louis-Max	D'ONOFRIO	Benoit
1ère circonscription	5	DE BAYSER	Mathilde	TALBOURDET	Elisabeth
1ère circonscription	6	MAZAHERI	Micha	VASSEUR	Marion
1ère circonscription	7	MUNIER	Pascal	LAUDICINA	Fanny
1ère circonscription	8	BALADI	Vincent	LIDUENA-BESANÇON	Anne-Sophie
1ère circonscription	9	GORDTS	Nathalie	PARERA	Christophe
1ère circonscription	10	LE ROY	Ronan	VILLERS	Sandrine
1ère circonscription	11	BOULINIER	Laurence	BENARD	Marc
1ère circonscription	12	VÉRON	Pauline	EUSTACHE	Guillaume
1ère circonscription	13	VALLAUD	Marc	FAYET	France
1ère circonscription	14	BAYLE	Sylvie	SULTAN	Philippe
1ère circonscription	15	BARIGANT	Victoria	BOUTAULT	Jacques
1ère circonscription	16	COEFFIER	Guylaine	BELLORINI	Anthony
1ère circonscription	17	DOR	Jacques	COLAS	Quentin
1ère circonscription	18	DE GENOUILLAC	Louis	WELLERS	Anne-Sophie
1ère circonscription	19	COMOY	Patrick	ALAVA	Camille
1ère circonscription	20	DE CHAVAGNAC	Ida	CALLEJA	Timothée
1ère circonscription	21	LEGARET	Jean-François	DE FROMENT	Jean-Baptiste
1ère circonscription	22	TAVERNIER	Christophe	SAADI	Marc

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
2ème circonscription	1	<b>LE GENDRE</b>	Gilles	<b>DE MAIGRET</b>	Sonia
2ème circonscription	2	<b>GUAINO</b>	Henri	<b>CHABAN-DELMAS</b>	Jean-Jacques
2ème circonscription	3	<b>KOSCIUSKO-MORIZET</b>	Nathalie	<b>STOPPA-LYONNET</b>	Dominique
2ème circonscription	4	<b>LECOQ</b>	Jean-Pierre	<b>NADD-MITERRAND</b>	Guillaume
2ème circonscription	5	<b>SEIGNAN</b>	Gilles	<b>RAJCAK</b>	Hélène
2ème circonscription	6	<b>BRUNIE</b>	Jan-Edouard	<b>RECEVEUR</b>	Geneviève
2ème circonscription	7	<b>AVRONSART</b>	Alain	<b>FLEUREAU</b>	Estela
2ème circonscription	8	<b>PRUNIÈRES</b>	Anne-Françoise	<b>BERMUDEZ</b>	Julien
2ème circonscription	9	<b>BOUQUIN</b>	Manon	<b>LEGAL</b>	Éric
2ème circonscription	10	<b>LASSALLE-HUMEZ</b>	Fabien	<b>JIMENEZ</b>	Apolline
2ème circonscription	11	<b>GAMET</b>	Laurent	<b>AMREIN</b>	Sylvain
2ème circonscription	12	<b>BENIN</b>	Delphine	<b>LANTIERI</b>	Laurent
2ème circonscription	13	<b>BETTON</b>	Pauline	<b>DE LEOTOING</b>	Jean
2ème circonscription	14	<b>COUTURE</b>	Fabien	<b>BERNOT</b>	Pascal
2ème circonscription	15	<b>COULOT</b>	Edmond	<b>BRAULT</b>	Théophile
2ème circonscription	16	<b>ZANGHELLINI</b>	Anne	<b>COSTAMAGNA</b>	Laurent
2ème circonscription	17	<b>PENSO</b>	Alain	<b>CHOMON</b>	Boris
2ème circonscription	18	<b>ROUSSEaux</b>	Nicolas	<b>SEGUIN</b>	Marie-Hélène
2ème circonscription	19	<b>LICHTENAUER</b>	Christine	<b>PESCHANSKI</b>	Marc
2ème circonscription	20	<b>LELYS</b>	Dominique	<b>LE BOURSICAULT</b>	Diane
2ème circonscription	21	<b>PUYOOU</b>	Annick	<b>GRALL</b>	Julien
2ème circonscription	22	<b>DE PREVAL</b>	David	<b>DE PREVAL</b>	Anne-May
2ème circonscription	23	<b>QUESTIAUX</b>	Lorraine	<b>SOUCHU</b>	Ada
2ème circonscription	24	<b>ROSSET</b>	Marine	<b>COMET</b>	François

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
3ème circonscription	1	<b>GUERINI</b>	Stanislas	<b>PECH</b>	Margaux
3ème circonscription	2	<b>PANEL</b>	Nicolas	<b>WILBAL</b>	Franck
3ème circonscription	3	<b>NAHMIAS</b>	Valérie	<b>HONORÉ</b>	Christian
3ème circonscription	4	<b>LEVARD</b>	Laurent	<b>DEPRAZ</b>	Natalie
3ème circonscription	5	<b>LEGRAND</b>	Aurélien	<b>FOURÉ</b>	Ginette
3ème circonscription	6	<b>JARRY</b>	Isabelle	<b>BRAS</b>	Alexis
3ème circonscription	7	<b>JAMIN</b>	Anne-Charlotte	<b>BOULLAND</b>	Philippe
3ème circonscription	8	<b>GIORDANO</b>	François	<b>REMY</b>	Katia
3ème circonscription	9	<b>CRÉPY</b>	Blandine	<b>URBANSKI</b>	Nicolas
3ème circonscription	10	<b>PAPE</b>	Magali	<b>NÉRY-MERCADIER</b>	Véronique
3ème circonscription	11	<b>ROBIN</b>	Sophie	<b>FLORES</b>	Sebastian
3ème circonscription	12	<b>CAUDE</b>	Marthe	<b>LIGER</b>	Christophe
3ème circonscription	13	<b>BUSSON</b>	Damien	<b>JASSEF</b>	Dominique
3ème circonscription	14	<b>LEPETIT</b>	Annick	<b>VANTIEGHEM</b>	Gauthier
3ème circonscription	15	<b>DELIASSUS</b>	Adrien	<b>MÉROT</b>	Christine
3ème circonscription	16	<b>DUBOIS</b>	Christophe-Charles	<b>BOUCHÉ</b>	Geneviève
3ème circonscription	17	<b>BOUCHARD</b>	Violaine	<b>ELGRABLY</b>	Sarah
3ème circonscription	18	<b>MEZENCE</b>	Nadine	<b>BIARD</b>	Aurélien
3ème circonscription	19	<b>COULOT</b>	Christophe	<b>BOUTBOUL</b>	Sandrine

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
4ème circonscription	1	CLAIRIÈRE	Hanna	LAFOND	Olivier
4ème circonscription	2	CARDOT	Claudine	THOUVENEL	Mahé
4ème circonscription	3	DASSIE	Fabrice	TREILLARD	Benoît
4ème circonscription	4	FAYOLLE	Jean-Marc	TARKA-PARTOUCHE	Véronique
4ème circonscription	5	FROGER	Ève	NAULET	Adrien
4ème circonscription	6	HIRIGOYEN	Jérôme	EGRON	Christophe
4ème circonscription	7	CICUREL	Ilana	VIELLARD	Gabriel
4ème circonscription	8	BARBÉ	Florent	CHATI	Latifa
4ème circonscription	9	MONIER	Mélanie	GUIBERT	Kevin
4ème circonscription	10	DE SOULTRAIT	Alice	BÉCU	Claire
4ème circonscription	11	SIMONNOT	Michel	LOCAPUTO	Éric
4ème circonscription	12	DOS SANTOS	Fabienne	DAGARD	Geoffrey
4ème circonscription	13	BAUDOIN	Jean-Charles	GACEM	Siham
4ème circonscription	14	KUSTER	Brigitte	GABORIAU	Pierre
4ème circonscription	15	VOJINOVIC	Arnaud	BARA	Luc
4ème circonscription	16	RAMEL	Michel	DUPAS	Patricia
4ème circonscription	17	SILANINA	Nadejda	KAPRIELIAN	Edouard
4ème circonscription	18	LÉVENARD	Pierre	MARTY	Annick

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
5ème circonscription	1	FONTAINE	Marie	BELMONDO	Jean-François
5ème circonscription	2	GAUDOT	Edouard	BENAÏM	Marie-Laure
5ème circonscription	3	PAWLIK	Déborah	SOLÈS	Benoît
5ème circonscription	4	WELGRYN	Lou	WELGRYN	Cleo
5ème circonscription	5	YAKOUB	Layla	OLIVARD	Emmanuel
5ème circonscription	6	ROSE	Romain	LIEGEOIS	Clément
5ème circonscription	7	LASSELAIN	Marie-Josée	DRIANNE	Christine
5ème circonscription	8	LE RESTE	Didier	CLARKE	Jocelyne
5ème circonscription	9	EDERICH RIGAUDIÈRE	Carine	PEROT	Philippe
5ème circonscription	10	DAGOMA	Seybah	AIDENBAUM	Pierre
5ème circonscription	11	CONTE	Anastasia	LEBEL	François-Yves
5ème circonscription	12	DABAT	Monique	TANGUY	Didier
5ème circonscription	13	BAYOU	Julien	DESPLECHIN	Marie
5ème circonscription	14	AMALRIC	Valérian	BOTTON	Félicie
5ème circonscription	15	BLUM	Bruno	BOURNAZEL	Mathieu
5ème circonscription	16	JAPPONT	Marie-Christine	PELLIER	Alexis
5ème circonscription	17	HAYEK	Alexandre	NASSOUR	Christiane
5ème circonscription	18	WATANABE VERMOREL	Thomas	GUICHAOUA	Laurence
5ème circonscription	19	BASSIL	Raymond	QUARESMA	Deborah
5ème circonscription	20	GRIVEAUX	Benjamin	FAJGELES	Elise

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
6ème circonscription	1	<b>OUMER</b>	Nawel	<b>WOLF</b>	Romain
6ème circonscription	2	<b>PENET</b>	Pauline	<b>POINSINET DE SIVRY</b>	Charles
6ème circonscription	3	<b>HAUTVAL</b>	Hélène	<b>MILER DE AZEVEDO</b>	Manuel
6ème circonscription	4	<b>MOGHIR</b>	Naïma	<b>DOSSA</b>	François
6ème circonscription	5	<b>LAGLASSE</b>	Maxime	<b>DORDOIGNE</b>	Serge
6ème circonscription	6	<b>PERSON</b>	Pierre	<b>NAZZAL</b>	Bouchra
6ème circonscription	7	<b>AGON</b>	Christian	<b>ALLEMAND</b>	Mireille
6ème circonscription	8	<b>SIMONNET</b>	Danielle	<b>DE LA ROCHEFOUCAULD</b>	Sophie
6ème circonscription	9	<b>BONS</b>	Léa	<b>CHARDONNET</b>	Gabrièle
6ème circonscription	10	<b>FRÉMION</b>	Yves	<b>DELHOMMEAU</b>	Nathalie
6ème circonscription	11	<b>DUFLOT</b>	Cécile	<b>DOBBELS</b>	David
6ème circonscription	12	<b>FAUCHET</b>	Juliette	<b>CHURLAUD</b>	Antoine
6ème circonscription	13	<b>FIZE</b>	Michel	<b>SEMBÉLY</b>	Jean-Martin
6ème circonscription	14	<b>DAMPURÉ</b>	Alexandre	<b>PAIN</b>	Céline
6ème circonscription	15	<b>GODDE</b>	Anne-Catherine	<b>GAILLARD</b>	Jean-Louis
6ème circonscription	16	<b>ROLLÈS</b>	Régis	<b>SCOPEL</b>	Fanny
6ème circonscription	17	<b>TIBERTI</b>	Adrien	<b>BAUDONNE</b>	Anne
6ème circonscription	18	<b>ABOU ALI</b>	Amré	<b>LE GALL</b>	Renan
6ème circonscription	19	<b>CASSE</b>	Stéphane	<b>GUYOT</b>	Isabelle
6ème circonscription	20	<b>DEBALLE</b>	Guy	<b>BETESH</b>	Kelly
6ème circonscription	21	<b>DENIS</b>	Nicolas	<b>MAUDET</b>	Maxime
6ème circonscription	22	<b>HELAYEL</b>	Catherine	<b>GUEE</b>	Aude
6ème circonscription	23	<b>HAOUAS</b>	Mohamed	<b>PAILLET</b>	Anne
6ème circonscription	24	<b>GROUÈS</b>	Henri	<b>GOUARD</b>	Pierre
6ème circonscription	25	<b>BEN BOUZID</b>	Radhouane	<b>DJERIDI</b>	Hinda
6ème circonscription	26	<b>JEGO</b>	Henriane	<b>AHOUANSOU</b>	Arsène

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
7ème circonscription	1	LALLEMAND	Jean-Charles	FRANCO	Hélène
7ème circonscription	2	BLOCHE	Patrick	GRÉGOIRE	Emmanuel
7ème circonscription	3	ROYEZ	Michèle	HELLEGOUARCH	Yves
7ème circonscription	4	PETIT	Aurélia	MARSAULT	Philippe
7ème circonscription	5	LAENG	Isabelle Dite Cindy'Lee	CASSOU	Jean-Pierre
7ème circonscription	6	MARTIN	Julie	ZUCCO-BONNET	Jimmy
7ème circonscription	7	CAZIN	Marie-Sophie	SLAMANI-JOLY	Merwan
7ème circonscription	8	BULLIER	Thibert	FELTIN	Dan
7ème circonscription	9	ARAULT	David	VAIRAC-PRADEL	Didier
7ème circonscription	10	BONNET-OUALDJ	Nicolas	ZARKA	Evelyne
7ème circonscription	11	FAUGERON	Corine	SANTUCCI-STANISIÈRE	Philippe
7ème circonscription	12	QUADRELLI	Matthieu	LE BIHAN	Gabrielle
7ème circonscription	13	RUPIN	Pacôme	MENDZA	Marianna
7ème circonscription	14	DUEZ	Caroline	RUBY	Geneviève
7ème circonscription	15	NEREUIL	Gabrielle	SOC	Aurélie
7ème circonscription	16	DERNY	Jérémy	SABEH	Mada
7ème circonscription	17	ROGER	Vincent	MOUYSET-NOZERAN	Aurore
7ème circonscription	18	FELLOUS	Sandra	FENWICK	Fabrice
7ème circonscription	19	COCHARD	Isabelle	BENMERZOUK	Ammar
7ème circonscription	20	EL GOHARY	Iman	DERVAUX	Philippe

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
8ème circonscription	1	<b>AVIA</b>	Laetitia	<b>CAPOROSSI</b>	Christophe
8ème circonscription	2	<b>JOCHAUD</b>	Aurélie	<b>CARN</b>	Pascal
8ème circonscription	3	<b>PIERRE-MARIE</b>	Emmanuelle	<b>GAUVAIN</b>	Axel
8ème circonscription	4	<b>MAZETIER</b>	Sandrine	<b>BARATTI-ELBAZ</b>	Catherine
8ème circonscription	5	<b>LATOURNALD</b>	Werner	<b>MILLIERE</b>	Dimitri
8ème circonscription	6	<b>THIMOTTE</b>	Renée-Michelle	<b>CURTI</b>	Gwendal
8ème circonscription	7	<b>LASSENAY</b>	Catherine	<b>LABARTHE</b>	Frédéric
8ème circonscription	8	<b>MONTANDON</b>	Valérie	<b>SEINGIER</b>	Matthieu
8ème circonscription	9	<b>COURNET</b>	Jean-Philippe	<b>LEBON</b>	Amandine
8ème circonscription	10	<b>JOURNIAC</b>	Marianne	<b>PARIS</b>	Jean-Marc
8ème circonscription	11	<b>BONY</b>	Clément	<b>HEMMER</b>	Bérénice
8ème circonscription	12	<b>MARGAIN</b>	Franck	<b>BRULÉ</b>	Sabine
8ème circonscription	13	<b>MARIE</b>	Anastasia	<b>PALESANDRO</b>	Angéline
8ème circonscription	14	<b>ARNAUDET</b>	Simon	<b>BOUVET</b>	Marie
8ème circonscription	15	<b>SAHBATOU</b>	Amine	<b>VOISIN</b>	Thomas
8ème circonscription	16	<b>MÉCHERI</b>	Omar	<b>DELALONDE</b>	Béatrice
8ème circonscription	17	<b>PERROT</b>	Frédéric	<b>GUIGNARD</b>	Agnès

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
9ème circonscription	1	<b>BERGER</b>	Yorick	<b>IVALDI</b>	Andrée
9ème circonscription	2	<b>CHEREIL DE LA RIVIÈRE</b>	Cendrine	<b>BLOT</b>	Yvan
9ème circonscription	3	<b>BENARD</b>	Fanny	<b>CORREIA RIBEIRO</b>	Raphaël
9ème circonscription	4	<b>CHAZERAND</b>	Benoit	<b>MARCEL</b>	Helena
9ème circonscription	5	<b>EZAOUI</b>	Joël	<b>DOMEJEAN</b>	Hugo
9ème circonscription	6	<b>FLACHER</b>	David	<b>COUTINET</b>	Nathalie
9ème circonscription	7	<b>LAVILLE</b>	Nathalie	<b>FILLON</b>	Guillaume
9ème circonscription	8	<b>LIMOGE</b>	Anne	<b>WEGOREK</b>	Thierry
9ème circonscription	9	<b>QNOUCH</b>	Raphaël	<b>FALABRÈGUES</b>	Agnès
9ème circonscription	10	<b>TAN</b>	Buon	<b>LAFFITTE</b>	Alexandra
9ème circonscription	11	<b>MONOD</b>	Claire	<b>SHAHABUDDIN</b>	Charza
9ème circonscription	12	<b>TRUCHOT</b>	Laurent	<b>FUGAZZA</b>	Cécile
9ème circonscription	13	<b>BONOT</b>	Franck	<b>GUILLAUME</b>	Ivanka
9ème circonscription	14	<b>REQUET</b>	Benjamin	<b>LASSERRE</b>	Clémence
9ème circonscription	15	<b>LAGANE</b>	Martin	<b>COUMET</b>	Jérôme
9ème circonscription	16	<b>MAZELLA</b>	Élise	<b>ROSSIGNOL</b>	Christophe
9ème circonscription	17	<b>PELLEGRINO</b>	Chrystelle	<b>PELLEGRINO</b>	Justine
9ème circonscription	18	<b>SOK</b>	Bernard	<b>ROUSSEL</b>	Julia
9ème circonscription	19	<b>BEDAGUE</b>	Florence	<b>CHOUKAK</b>	Karim
9ème circonscription	20	<b>ESQUIEU</b>	Laure	<b>BENHAMOU</b>	François
9ème circonscription	21	<b>STIBBE</b>	Elisabeth	<b>BARRÈRE</b>	Léa
9ème circonscription	22	<b>DOUCHIN</b>	Boris	<b>SOUITA</b>	Aude
9ème circonscription	23	<b>AQUA</b>	Jean-Noël	<b>LE LOARER</b>	Anne
9ème circonscription	24	<b>BERTHAUD</b>	Corinne	<b>DUJARDIN-JORAND</b>	Fabien

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
10ème circonscription	1	MARECHAL	Ewen	AVOT	Laure
10ème circonscription	2	LÉOST	Thiphaine	BIONDI	Antoine
10ème circonscription	3	BUCHER	Marc	DE LÉPINAU	Geneviève
10ème circonscription	4	LANG	Anne-Christine	KASSÉ-SARR	Fatoumata
10ème circonscription	5	DAVID	Romain	PLOURIN	Caroline
10ème circonscription	6	BROSSAT	Florence	GIFFARD-FORET	Paul
10ème circonscription	7	VOLBART	Laurence	CAUWET	Ludmilla
10ème circonscription	8	COCHARD	Maxime	CHEVALIER	Catherine
10ème circonscription	9	SKORIC	Sylvia	HUE	Marie-Édith
10ème circonscription	10	OUMSALEM	Myassa	LUCAS	Robin
10ème circonscription	11	DEFRANOUX	Alice	LE NEGARET	Laurent
10ème circonscription	12	CHAIBI	Leïla	NAVARRE	Philippe
10ème circonscription	13	SALLEM	Ryadh	THOMAS	Solenn
10ème circonscription	14	BAILLE	Olivia	MONNIAUX	Alain
10ème circonscription	15	RICHARD	Sandrine	FERTIER	Stéphane
10ème circonscription	16	JEZEQUEL	Gwenaëlle	HESSEL	Anne
10ème circonscription	17	BERNARD	Sybille	BOITARD	Frédéric
10ème circonscription	18	KADUR	Alexandre	BOURLOTON	Céline
10ème circonscription	19	BOCHER	Julien	MEUNIER	Sophie
10ème circonscription	20	DUPLOUY	Laurent	BEAUFILS	Marc
10ème circonscription	21	MARTIN	Isabelle	BLAZQUEZ	Claudine
10ème circonscription	22	EMO	Laure-Anne	LEFEUVRE	Elisabeth

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
11ème circonscription	1	VINCIGUERRA	Laurent	MANNONI	Laurent
11ème circonscription	2	NIOL	Cyrille	DERRIEN	Stéphanie
11ème circonscription	3	PETERS-DESTERACT	Hippolyte	SUNDARA	Monemani
11ème circonscription	4	MALVOISIN	Armelle	CHIARODO	Jérôme
11ème circonscription	5	DE FROMONT	Bruno	DUBARRY	Quitterie
11ème circonscription	6	GHAIDI	Anïssa	BELLEMOU	Khaled
11ème circonscription	7	CUSA	Miron	PETIT	Régine
11ème circonscription	8	DE GRAILLY	François	FONT	Catherine
11ème circonscription	9	CONDAMINE	Luce	BEURTEY	Valérie
11ème circonscription	10	LAURUT	Christian	COURAULT	Brigitte
11ème circonscription	11	BASTON	Elisabeth	ASLAH	Nicolas
11ème circonscription	12	SZPINER	Francis	PASSELECQ	Olivier
11ème circonscription	13	SERGEANT	Jean-Roch	LINGET	Anne-Laure
11ème circonscription	14	DE SARNEZ	Marielle	GATEL	Maud
11ème circonscription	15	CHERKI	Pascal	BERTRAND	Agnès
11ème circonscription	16	LETISSIER	Florentin	LARDY	Geneviève
11ème circonscription	17	COULOMB	Jean-Pierre	MESFIOUI	Dominique
11ème circonscription	18	AGENIS-NEVERS	Marc	THOMAS	Gabriel
11ème circonscription	19	BLANC-PERNIN	Marielle	CHEN	Stéphanie
11ème circonscription	20	BILLOËT	Anne	VIDAL	Maude

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
12ème circonscription	1	<b>DOUVILLE</b>	Elisabeth	<b>DEGREMONT</b>	Carole
12ème circonscription	2	<b>PAGEARD</b>	Agnès	<b>LAURINS</b>	Gérard
12ème circonscription	3	<b>GREGOIRE</b>	Olivia	<b>SILIN</b>	Marie
12ème circonscription	4	<b>MOREAU</b>	Grégory	<b>JAGLIN</b>	Arthur
12ème circonscription	5	<b>MATHURIN</b>	Isabelle	<b>TARDITO</b>	Théodore
12ème circonscription	6	<b>LEFRANÇOIS</b>	Patrick	<b>GIBOTEAU</b>	Françoise
12ème circonscription	7	<b>HENOUX</b>	Béatrice	<b>THOUY</b>	Vincent
12ème circonscription	8	<b>DIAZ</b>	Jeanne	<b>BRIANCHON</b>	Arnaud
12ème circonscription	9	<b>MILLION</b>	Sylvie	<b>CAMMOUN</b>	Zakariyya
12ème circonscription	10	<b>SITBON</b>	Florian	<b>REGIS</b>	Colette
12ème circonscription	11	<b>MAHÉ</b>	Dominique	<b>LEBRETON</b>	Pierre
12ème circonscription	12	<b>LE GAL</b>	Isabelle	<b>PETESCH</b>	Jean-Marie
12ème circonscription	13	<b>GOUJON</b>	Philippe	<b>COURTOIS</b>	Daniel-Georges
12ème circonscription	14	<b>TALANDIER</b>	France	<b>KALOCSAY</b>	Tibor
12ème circonscription	15	<b>RUAUD</b>	Morgan	<b>MÉHEUST</b>	Alexandre
12ème circonscription	16	<b>ANDRE</b>	Gersende	<b>CACHELIN</b>	Stéphane

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
13ème circonscription	1	<b>CHARD</b>	Léontine	<b>PUTERMILCH</b>	Hélène
13ème circonscription	2	<b>DE LARTIGUE</b>	Marie-Laurence	<b>JORE</b>	Jennifer
13ème circonscription	3	<b>LAMOUR</b>	Jean-François	<b>CEYRAC</b>	Sylvie
13ème circonscription	4	<b>CHIFFERT</b>	Naza	<b>BOISSONNAT</b>	Guillaume
13ème circonscription	5	<b>BERTO</b>	Magalhy	<b>ARIFI</b>	Yazid
13ème circonscription	6	<b>HOUILLEZ</b>	Alain	<b>CHERBONNEL</b>	Annie
13ème circonscription	7	<b>SERVIN</b>	Jean	<b>ROLLET</b>	Philippine
13ème circonscription	8	<b>DE SAINT JUST</b>	Wallerand	<b>PAULUS</b>	Jeanne
13ème circonscription	9	<b>PATRICE</b>	Laurence	<b>BOSCHERON</b>	Evelyne
13ème circonscription	10	<b>BURLON</b>	Nathan	<b>SIMON</b>	Jeanne
13ème circonscription	11	<b>GABAY</b>	Florence	<b>GUILHOT</b>	Claire
13ème circonscription	12	<b>RENSON</b>	Hugues	<b>BERETE</b>	Fanta
13ème circonscription	13	<b>RACANIERE</b>	Marion	<b>MACAIRE</b>	Agnès
13ème circonscription	14	<b>TERVER</b>	Nicolas	<b>NAINFA</b>	Olivier
13ème circonscription	15	<b>SORGE</b>	Victoria	<b>BRIÈRE</b>	Victor
13ème circonscription	16	<b>BRAGÉ</b>	Thibault	<b>DU CORAIL</b>	Frédérique
13ème circonscription	17	<b>BOUBAULT</b>	Annie	<b>NAUDET</b>	Sylvie
13ème circonscription	18	<b>ROHOU</b>	Erwan	<b>HUGON</b>	Annie

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
14ème circonscription	1	HARCHAOUI	Sarah	SERISIER	Wilfried
14ème circonscription	2	LÉTÉ	Rémy	AOUTIA	Fatima
14ème circonscription	3	CAILLAUD	Sophie	DARTIGE DU FOURNET	Ivanne
14ème circonscription	4	DE BOURGUESDON	Diane	FAIVRE D'ARCIER	Amaury
14ème circonscription	5	GOASGUEN	Claude	BOËLLE	Sandrine
14ème circonscription	6	MOUTON	Alexandra	MAGDO	Hélène
14ème circonscription	7	LEY	Marlène	JOLIVEAU	Charline
14ème circonscription	8	MADÉLIN	Flore	DE LA FAYOLLE	Charles
14ème circonscription	9	BOUGAULT-DELAGE	Valérie	WIDAWSKI	Gilles
14ème circonscription	10	GOBILLON	Michel	FEO	Hélène
14ème circonscription	11	WEILL	Pierre-Alain	LAURET	Thomas
14ème circonscription	12	DERNANI	Laura	SCAMPS	Maxime
14ème circonscription	13	LAFONT	Ghislain	DE LAAGE	Claire
14ème circonscription	14	GOASGUEN	Armelle	SENS	Romain
14ème circonscription	15	WAGNER	Vanessa	KANOUNI	Lydia
14ème circonscription	16	STEPHANT	Kenza	DELCAMBRE	Matthieu
14ème circonscription	17	LOUY	Xavier	BALASTRE	Sophie

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
15ème circonscription	1	VERSINI	Christophe	GONZALEZ	Mégane
15ème circonscription	2	TESTUD	Hélène	LEBRUMAN	Axel
15ème circonscription	3	TOUAIMIA-KABBOUCH	Adil	SANKHARE	Yasmina
15ème circonscription	4	CASTILLON	Florence	DE GUYENRO	Philippe
15ème circonscription	5	FASSI FIGHRI	Hicham	SBRIGLIO	Benjamin
15ème circonscription	6	MASNYOU	Hervé	ANDRÉ	Claire
15ème circonscription	7	KEMOUNE	Mehdi	LEPARCQ	Isabelle
15ème circonscription	8	DOMARD	Roger	BOUCHARD	Olivier
15ème circonscription	9	COHEN	Olivier	MIKOS	Urszula
15ème circonscription	10	RENAU	Jean-Philippe	ETIENNE	Delphine
15ème circonscription	11	PÉRIFAN	Atanase	SCOLARI	Sabrina
15ème circonscription	12	GUHL	Antoinette	GRUFFAT	Claude
15ème circonscription	13	PAU-LANGEVIN	George	CHEVANDIER	Thomas
15ème circonscription	14	ABDOULHAMIDI	Nina	BERG	Huguette
15ème circonscription	15	ARAGON	Philippe	NGO	Céline
15ème circonscription	16	LASFAR	Dalila	PEIRANO	Albert
15ème circonscription	17	CHARVILLAT	Arnaud	NOUHEN	Laurent
15ème circonscription	18	CHABAILLÉ	Didier	GUILLAUD-MAGNIN	Marie-Françoise
15ème circonscription	19	BAUDRIER	Jacques	GAFFORELLI	Annie
15ème circonscription	20	DREYFUS	Ariane	BESOMBES-VAILHÉ	Ava
15ème circonscription	21	ANGLADA	Colette	MAZUR	Jean-Jacques

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
16ème circonscription	1	<b>MBELLA</b>	Francis	<b>BAZIN</b>	Jocelyne
16ème circonscription	2	<b>SEBBAN</b>	Simone	<b>LELACHE</b>	Arnaud
16ème circonscription	3	<b>CALLEGARI</b>	Vittorio	<b>SEGOND</b>	Joséphine
16ème circonscription	4	<b>CHARITAT</b>	Pierre	<b>DESMOULINS</b>	Catherine
16ème circonscription	5	<b>DESCOUTURES</b>	Anne	<b>SANOGO</b>	Mafurima
16ème circonscription	6	<b>CAMBADELIS</b>	Jean-Christophe	<b>DAGNAUD</b>	François
16ème circonscription	7	<b>LEGRAIN</b>	Sarah	<b>FERNANDEZ</b>	Stéphane
16ème circonscription	8	<b>HOLLAND</b>	Danièle	<b>POULET</b>	Christian
16ème circonscription	9	<b>PODGORNY</b>	Marina	<b>EL-MARBATI</b>	Nordine
16ème circonscription	10	<b>MAHALAINE</b>	Lyasid	<b>JOUVE</b>	Camille
16ème circonscription	11	<b>BOUSSEBSI</b>	Mérim	<b>DELAPLACE</b>	Gildas
16ème circonscription	12	<b>BARRO</b>	Somalia	<b>BASSI</b>	Tessa
16ème circonscription	13	<b>BECHIEAU-NAHON</b>	François	<b>FROT</b>	Dominique
16ème circonscription	14	<b>MAHJOUBI</b>	Mounir	<b>O</b>	Delphine
16ème circonscription	15	<b>RISSO</b>	Alexandre	<b>TEMPÈRE</b>	Arnaud
16ème circonscription	16	<b>COHEN</b>	Alexandre	<b>COHEN</b>	Moïse
16ème circonscription	17	<b>TINTI</b>	Sergio	<b>TOURÉ</b>	Oumou
16ème circonscription	18	<b>KHAZNAWI</b>	Yasmina	<b>GHIOTTI</b>	Christian
16ème circonscription	19	<b>ONGHENA</b>	Anne-Constance	<b>BOHBOT</b>	Jack-Yves
16ème circonscription	20	<b>LERT</b>	Dan	<b>MALAI</b>	Joyce
16ème circonscription	21	<b>BAH</b>	Kadie	<b>BART</b>	Daniel
16ème circonscription	22	<b>BULTÉ</b>	Michel	<b>MERCIER</b>	Euryanthe
16ème circonscription	23	<b>DEBANNE</b>	Emmanuel	<b>ERRANT</b>	Fanny
16ème circonscription	24	<b>DELANOË</b>	Gaspard	<b>REYNAL</b>	Sylvain

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
17ème circonscription	1	<b>DE ROZIÈRES</b>	Babette	<b>LISCIA</b>	Pierre
17ème circonscription	2	<b>MELLAS</b>	Fetta	<b>MARTORANA</b>	Olivier
17ème circonscription	3	<b>MELLINGER</b>	Christian	<b>GOURSAUD</b>	Géraldine
17ème circonscription	4	<b>LE GOFF</b>	Stéphane	<b>DAGAULT</b>	Frédéric
17ème circonscription	5	<b>BROSSAT</b>	Ian	<b>VERISSIMO</b>	Ana
17ème circonscription	6	<b>FAILLÉS</b>	Béatrice	<b>GOLOUBEV</b>	Vitaly
17ème circonscription	7	<b>BRUHIÈRE</b>	Stéphanie	<b>PONTLEVOY</b>	Charlotte
17ème circonscription	8	<b>DESFACHELLE</b>	Chloé	<b>PAZZOTTU</b>	Jean-Christophe
17ème circonscription	9	<b>VAILLANT</b>	Daniel	<b>AHOUDIAN</b>	Adjï
17ème circonscription	10	<b>CHABANET</b>	Bernadette	<b>BONJOUR</b>	Théophile
17ème circonscription	11	<b>PUPUNAT</b>	Franck	<b>CAU</b>	Clémentine
17ème circonscription	12	<b>BROSSEL</b>	Colombe	<b>LEJOINDRE</b>	Éric
17ème circonscription	13	<b>ELSODY</b>	Arhella	<b>AUPHAN</b>	Noëlle
17ème circonscription	14	<b>MARKOVIC</b>	Douchka	<b>TIMSIT</b>	Alice
17ème circonscription	15	<b>LANCELOT</b>	Vanessa	<b>JAREMKO</b>	Jean-Michel
17ème circonscription	16	<b>AUBERT</b>	Catherine	<b>BERBIGIER</b>	Michel
17ème circonscription	17	<b>ROZENKRANC</b>	Jade	<b>VERMOREL</b>	François
17ème circonscription	18	<b>YAFFA</b>	Mohamedy	<b>DRIDER</b>	Faty
17ème circonscription	19	<b>OBONO</b>	Danièle	<b>MONGKHOY</b>	Michel
17ème circonscription	20	<b>VALDENAIRE</b>	Philippe	<b>VALDENAIRE</b>	Arielle

Circonscription	N° panneau	CANDIDAT		SUPPLÉANT	
		Nom	Prénom	Nom	Prénom
18ème circonscription	1	<b>ARENAS</b>	Carla	<b>RIVIÈRE</b>	Alix
18ème circonscription	2	<b>BARANDA</b>	Violette	<b>SAULIÈRE</b>	Gilles
18ème circonscription	3	<b>DE HAAS</b>	Caroline	<b>DURAND</b>	Philippe
18ème circonscription	4	<b>ALIX</b>	Camille	<b>FENOGLIO</b>	Mathis
18ème circonscription	5	<b>VILLEMUR</b>	Jean-Baptiste	<b>PERROLIER</b>	Alaric
18ème circonscription	6	<b>PERRET</b>	Sylvain	<b>BASCOUL</b>	Flavien
18ème circonscription	7	<b>LISCOËT</b>	Catherine	<b>GIBERT</b>	Didier
18ème circonscription	8	<b>AVERIYANOVA</b>	Alena	<b>FRANCK</b>	Pierre
18ème circonscription	9	<b>SANDO</b>	Francis	<b>LAGUËS</b>	Mathilde
18ème circonscription	10	<b>EL KHOMRI</b>	Myriam	<b>PICAUT</b>	Corinne
18ème circonscription	11	<b>VASSOR</b>	Mathilde	<b>LAURENT</b>	Ghislain
18ème circonscription	12	<b>BOURNAZEL</b>	Pierre-Yves	<b>PENANGUER</b>	Sophie
18ème circonscription	13	<b>HERLANGE</b>	Franck	<b>CHANCEREL</b>	Claire
18ème circonscription	14	<b>VANNIER</b>	Paul	<b>ALI-BENALI</b>	Sabrina
18ème circonscription	15	<b>TALL</b>	Fatou	<b>MATHIEU</b>	Benjamin
18ème circonscription	16	<b>BEPPPO</b>	Félix	<b>LAGARRIGUE</b>	Isabelle
18ème circonscription	17	<b>PERIMONY</b>	Sébastien	<b>CHARUEL</b>	Véronique
18ème circonscription	18	<b>NANFAH</b>	Constantine	<b>JASICA</b>	Louisiane
18ème circonscription	19	<b>LAVENIER</b>	Annie	<b>GONCALVES DOS SANTOS</b>	Thomas
18ème circonscription	20	<b>VIVIAN</b>	Arnaud	<b>LE ROUX</b>	Fabien
18ème circonscription	21	<b>DUVAL</b>	Marie	<b>BERTONI</b>	Marguerite
18ème circonscription	22	<b>POHYER</b>	Michèle	<b>AKSAS</b>	Abdellah
18ème circonscription	23	<b>AMBROSELLI</b>	Arnaud	<b>LOUBERT</b>	Agathe
18ème circonscription	24	<b>HULOT</b>	Yves	<b>D'ASSONVILLE</b>	Laure
18ème circonscription	25	<b>BRUNEBARBE</b>	Gilles	<b>NOEL</b>	Thérèse
18ème circonscription	26	<b>TONDEUX</b>	Pierre	<b>FRITSCH</b>	Aïcha

Préfecture de Police

75-2017-05-23-004

Arrêté n°17-0066-DPG/5 portant agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière - établissement "ACTION PERMIS" situé 50 boulevard de l'Hôpital 75013 PARIS.



**PREFECTURE DE POLICE**  
**DIRECTION DE LA POLICE GENERALE**  
Sous-direction de la Citoyenneté et des Libertés Publiques  
Bureau des permis de conduire

Paris, le **23 MAI 2017**

**ARRÊTE N° 17-0066-DPG/5**  
**PORTANT AGREMENT POUR L'EXPLOITATION**  
**D'UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT, A TITRE ONEREUX, DE LA CONDUITE DES**  
**VEHICULES A MOTEUR ET DE LA SECURITE ROUTIERE**

**LE PREFET DE POLICE,**

Vu le Code de la Route, notamment ses articles L.213-1 à L.213-8 et R.213-1 à R.213-6 ;

Vu le code de la Construction et de l'Habitation, notamment ses articles R.123.3 et R.123.43 ;

Vu le Code de la consommation ;

Vu la Loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, et en particulier son article 23 ;

Vu le décret ministériel N° 2000-1335 du 26 décembre 2000 relatif à l'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière ;

Vu l'arrêté ministériel AM 87-07/C du 19 juin 1987 relatif à la publicité des prix des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière pris pour l'application du Code de la consommation ;

Vu l'arrêté du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;

Considérant que Monsieur Sébastien MOMPÉLAT a déposé le 6 janvier 2017 une demande en vue d'être autorisé à exploiter un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière, dénommé « **ACTION PERMIS** », situé au 50, boulevard de l'Hôpital à Paris 13<sup>ème</sup>, complétée le 2 mai 2017 ;

.../...

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

*Liberté Egalité Fraternité*

PREFECTURE DE POLICE - 9, boulevard du Palais - 75195 PARIS CEDEX 04 - Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73

Serveur vocal : 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

<http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr> - [mél:courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr](mailto:courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr)

1

Considérant que le demandeur remplit les conditions réglementaires ;

Sur proposition du Directeur de la Police Générale ;

## **ARRETE :**

### Article 1er

L'autorisation d'exploiter un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière situé 50, boulevard de l'Hôpital à Paris 13<sup>ème</sup>, sous la dénomination « **ACTION PERMIS** » est accordée à Monsieur Sébastien MOMPÉLAT, gérant de la S.A.S. « **MOMLIMA** » pour une durée de cinq ans sous le N° E 17 075 0013 0, à compter de la date du présent arrêté.

Sur demande de l'exploitant présentée deux mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, celui-ci sera renouvelé si toutes les conditions réglementaires sont remplies.

### Article 2

L'établissement est habilité, au vu de l'autorisation d'enseigner fournie, à dispenser les formations aux catégories de permis suivantes :

**B - AAC - A - A2 - A1**

### Article 3

L'exploitant de l'établissement demeure personnellement responsable de la sécurité de celui-ci, conformément aux dispositions prévues par le code de la Construction et de l'Habitation.

La surface de l'établissement est de 70 m<sup>2</sup>.

### Article 4

Le présent agrément n'est valable que pour l'exploitation d'un établissement, à titre personnel par son titulaire, sous réserve de l'application des prescriptions de l'arrêté du 8 janvier 2001 susvisé.

.../...

#### Article 5

Pour tout changement d'adresse du local d'activité ou toute reprise de ce local par un autre exploitant, une nouvelle demande d'agrément devra être présentée deux mois avant la date du changement ou de la reprise.

#### Article 6

Toute transformation du local d'activité, tout abandon ou extension d'une formation mentionnée à l'article 2, doit faire l'objet d'une demande de modification du présent arrêté par l'exploitant.

#### Article 7

Le présent agrément et toute décision affectant sa validité seront enregistrés dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Préfecture de Police.

#### Article 8

Le présent agrément peut être à tout moment suspendu ou abrogé selon les conditions fixées par le décret n° 2000-1335 susvisé.

#### Article 9

Le Directeur de la Police Générale est chargé de l'exécution du présent arrêté dont mention sera insérée au recueil des actes administratifs.

Pour le Préfet de Police et par délégation  
Pour le Directeur de la Police Générale  
L'adjoint au chef du 2<sup>ème</sup> bureau

Marc CORIDUN - J 3

# Préfecture de Police

75-2017-05-24-002

Arrêté n°2017-00600 autorisant les officiers de police judiciaire à procéder à des contrôles d'identité, à l'inspection visuelle et la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules aux abords des salles de spectacle.

arrêté n° 2017-00600

autorisant les officiers de police judiciaire à procéder à des contrôles d'identité,  
à l'inspection visuelle et la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules aux abords des  
salles de spectacle

**Le préfet de police,**

Vu le code pénal ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 78-2 et 78-2-2 ;

Vu code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 613-2 ;

Vu le code des transports ;

Vu la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 modifiée relative à l'état d'urgence, notamment son article 8-1 ;

Vu la loi n° 2016-1767 du 19 décembre 2016 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment ses articles 70 et 72 ;

Vu le décret n° 2015-1475 du 14 novembre 2015 portant application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret n° 2015-1476 du 14 novembre 2015 relatif à l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 ;

Considérant que, en application de l'article 8-1 de la loi du 3 avril 1955 susvisée, dans les zones fixées par décret où l'état d'urgence reçoit application, le préfet peut autoriser, par décision motivée, les officiers de police judiciaire et, sur l'ordre et sous la responsabilité de ceux-ci, les agents de police judiciaire et agents de police judiciaire adjoints à procéder aux contrôles d'identité prévus au huitième alinéa de l'article 78-2 du code de procédure pénale, à l'inspection visuelle et à la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public ; que la décision du préfet désigne les lieux concernés, qui doivent être précisément définis, ainsi que la durée de l'autorisation, qui ne peut excéder vingt-quatre heures ; que les trois derniers alinéas du II et les deux derniers alinéas du III de l'article 78-2-2 du même code sont applicables ;

Considérant que, en raison de la prégnance et du niveau élevé de la menace terroriste, le parlement a, sur proposition du gouvernement, prorogé pour une cinquième fois le régime de l'état d'urgence jusqu'au 15 juillet 2017 ;

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté Égalité Fraternité*

Considérant que, à la suite de l'attentat meurtrier qui s'est produit le 22 mai 2017 dans une salle de spectacle à Manchester, le ministre de l'intérieur a décidé de renforcer les mesures de sécurité autour des lieux où sont organisés des événements rassemblant un important public ;

Vu l'urgence,

**arrête**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le 24 mai 2017, à compter de 18h00 et jusqu'à 01h00 le lendemain, les officiers de police judiciaire et, sur l'ordre et sous la responsabilité de ceux-ci, les agents de police judiciaire et agents de police judiciaire adjoints sont autorisés à contrôler l'identité de toute personne, quel que soit son comportement, selon les modalités prévues au premier alinéa de l'article 78-2 code de procédure pénale, et à l'inspection visuelle et la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public, dans un rayon de 500 mètres autour des salles de spectacle accueillant un public de plus de 1 000 personnes.

**Article 2**

Le préfet, directeur du cabinet, le directeur de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne, le directeur de la police judiciaire, le directeur de l'ordre public et de la circulation et le directeur du renseignement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de police, affiché aux portes de la préfecture de police, communiqué au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris et consultable sur le site de la préfecture de police.

Fait à Paris, le **24 MAI 2017**

Michel DELPUECH



2017-00600

2/2

Préfecture de Police

75-2017-05-23-002

Arrêté n°2017/080 réglementant temporairement les conditions de circulation sur la route de service au Terminal 2A, de l'Aéroport Paris Charles de Gaulle, pour permettre les travaux de pose des chemins de câbles le long de la route de service.



**SERVICES DU PREFET DÉLÉGUÉ POUR LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ DES PLATES FORMES AÉROPORTUAIRES  
DE PARIS CHARLES-DE-GAULLE ET PARIS LE BOURGET**

**Arrêté du préfet délégué n° 2017 / 080**

**réglementant temporairement les conditions de circulation sur la route de service au  
Terminal 2A, de l'Aéroport Paris Charles de Gaulle, pour permettre les travaux de pose  
des chemins de câbles le long de la route de service**

le préfet de police,

Vu le Code Pénal ;

Vu le Code de l'Aviation civile ;

Vu le Code de la Route ;

Vu la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain ;

Vu le décret n° 2017-288 du 6 mars 2017 modifiant le décret n° 2010-655 du 11 juin 2010 relatif au préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles-de-Gaulle et du Bourget ;

Vu le décret du 9 mars 2017 portant nomination de Monsieur François MAINSARD préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles-de-Gaulle et du Bourget auprès du préfet de police ;

Vu l'arrêté n° 2017- 00307 du 21 avril 2017 du préfet de police donnant délégation de signature à Monsieur François MAINSARD, préfet délégué auprès du préfet de police, pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles-de-Gaulle et du Bourget ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes et notamment l'article 1<sup>er</sup> ;

Vu l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié, relatif à la signalisation routière, approuvant la huitième partie « signalisation temporaire » du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-0487 du 5 février 2003 modifié relatif à la signalisation sur les voies de la zone publique de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-2545 du 2 juin 2003, réglementant la circulation sur les voies de la zone publique de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, modifiant l'arrêté préfectoral n° 1999-5363 du 22 décembre 1999 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-3248 du 03 décembre 2015 relatif à la police sur l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle ;

Vu la demande du Groupe ADP, en date du 17 mai 2017 ;

Vu l'avis favorable du directeur de la police aux frontières de-Paris-Charles-de-Gaulle, en date du 3 mai 2017 ;

CONSIDERANT que, pour permettre les travaux de pose des chemins de câbles le long de la route de service au Terminal 2A et pour assurer la sécurité des usagers et des personnes chargées des travaux, en zone côté ville, sur l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, il convient de réglementer temporairement la circulation aux abords du chantier ;

Sur la proposition du préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles-de-Gaulle et Paris le Bourget ;

### **ARRETE**

#### **Article 1 :**

Les travaux de pose des chemins de câbles le long de la route de service au Terminal 2A, se dérouleront du 24 mai 2017 au 30 juin 2017.

Pour permettre la réalisation de ces travaux, la circulation publique sera réglementée temporairement comme suit :

L'intervention se déroulera en 4 phases.

- Les travaux, le long de la route de service seront réalisés, de jour, avec un léger empiètement sur la voirie.
- Ceux au niveau des quais de livraison, seront réalisés, de jour, avec la fermeture des quais,
- Ceux en traversée de voirie seront effectués, de nuit, avec la fermeture de la route de service.,
- L'entreprise utilisera des échafaudages mobiles. Les barrières de sécurité sont manipulables facilement. De cette manière la route de service pourra être dégagée en cas de passage d'un véhicule d'urgence.

Le balisage sera conforme aux plans joints.

#### **Article 2 :**

La pré-signalisation et la signalisation mises en œuvre par l'entreprise ou entreprises sous-traitantes sont conformes aux prescriptions prévues dans la huitième partie «signalisation temporaire» du livre I de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvé par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié, ainsi que l'arrêté du 08 avril 2002 modifiant les conditions de mise en œuvre de la signalisation routière (manuel du chef de chantier-Signalisation temporaire-Édition du SETRA).

#### **Article 3 :**

Le délai d'exécution des travaux peut être modifié en fonction de l'état d'avancement du chantier ou des intempéries.

**Article 4 :**

La vitesse est limitée à **30** km/h au droit de l'emprise du chantier.

**Article 5 :**

Les mesures de sécurité doivent être respectées scrupuleusement par les différents intervenants.

La direction de la police aux frontières sera informée de toutes modifications ou de changement d'horaires et pourra éventuellement procéder à la fermeture du chantier.

**Article 6 :**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 7 :**

Le présent arrêté sera affiché aux extrémités du chantier.

**Article 8 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 9 :**

Le préfet délégué chargé de la sécurité et de la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles-de-Gaulle et du Bourget, le directeur de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, le directeur de la police aux frontières de Paris-Charles-de-Gaulle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de police et de la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Roissy, le 23 MAI 2017

Pour le Préfet de police,  
Par délégation, le Préfet délégué pour la sécurité  
et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de  
Paris Charles de Gaulle et du Bourget

Le Directeur des Services

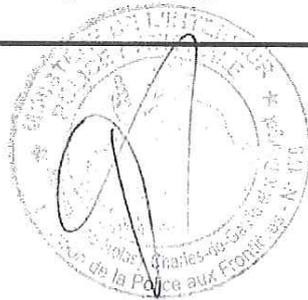
Christophe BLONDEL-DEBLANGY



# AEROPORT DE PARIS CHARLES DE GAULLE

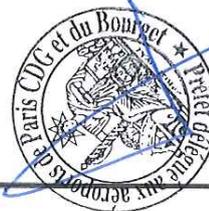
**Avis DPAF**

**Validation PREFECTURE**



03 MAI 2017

23 MAI 2017

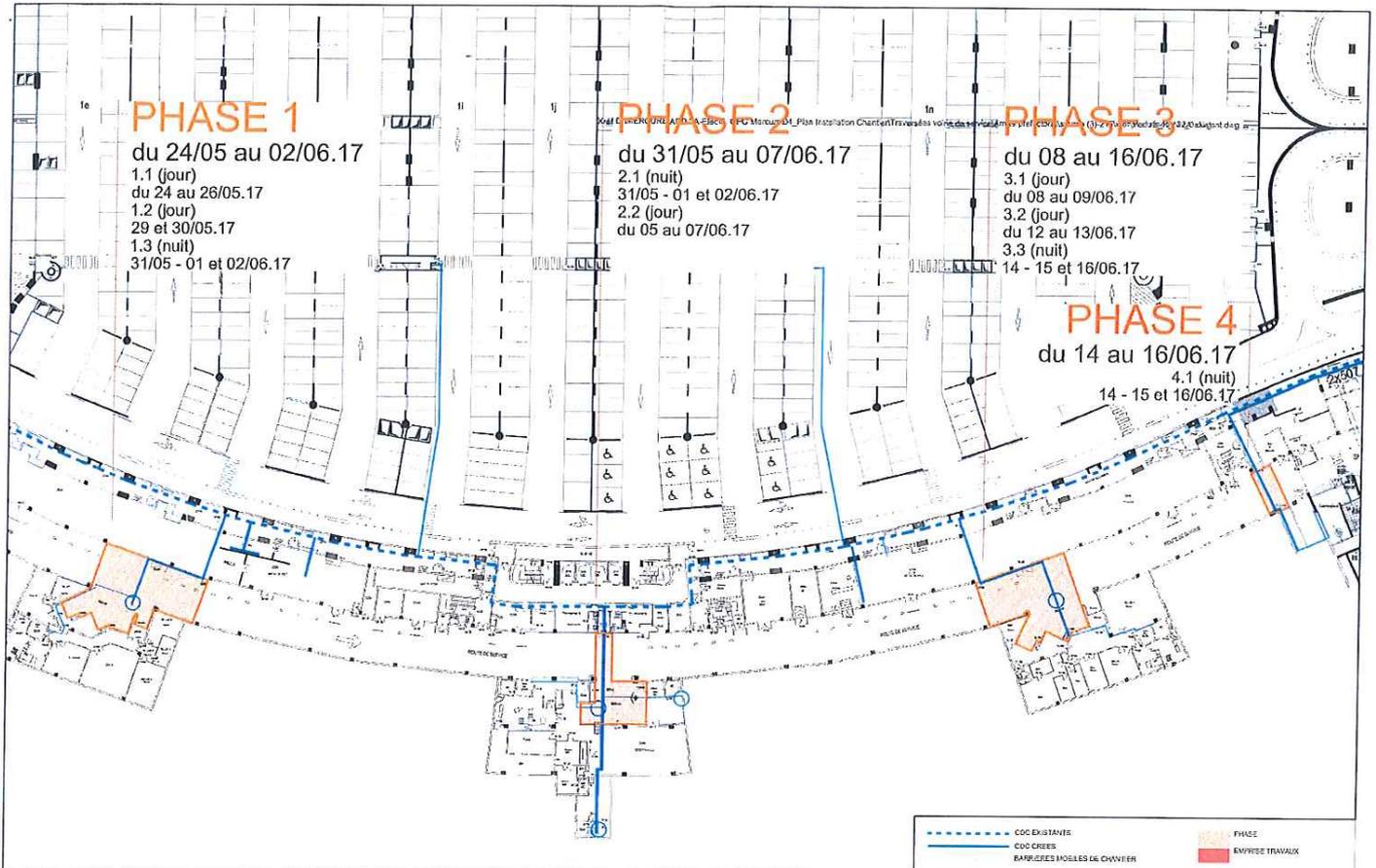


## GROUPE ADP

**Pose des chemins de câbles le long de la route de service du Terminal 2A**

**Date :**

27-avr-17



Missions Pilotage  
CDG : Franck GOLDNADEL  
Missions Encadrement  
DIAP : Didier CLUZET  
Missions Pilotage  
DIAM : Thierry BROCHEREUX

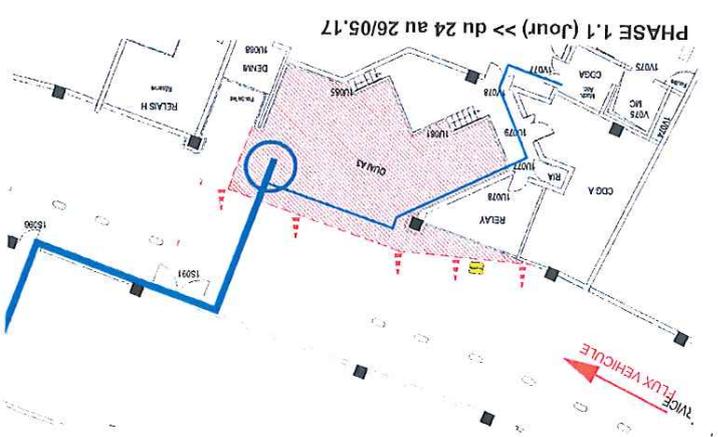
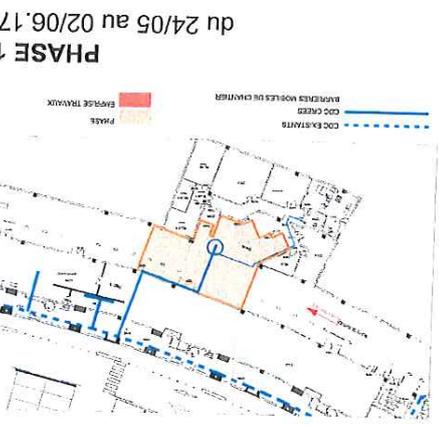
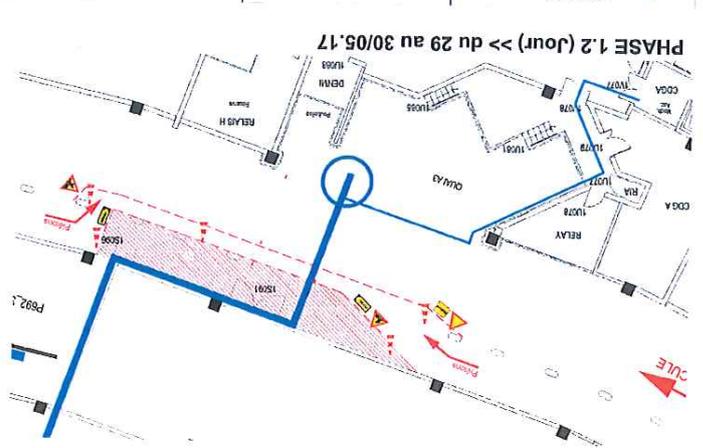
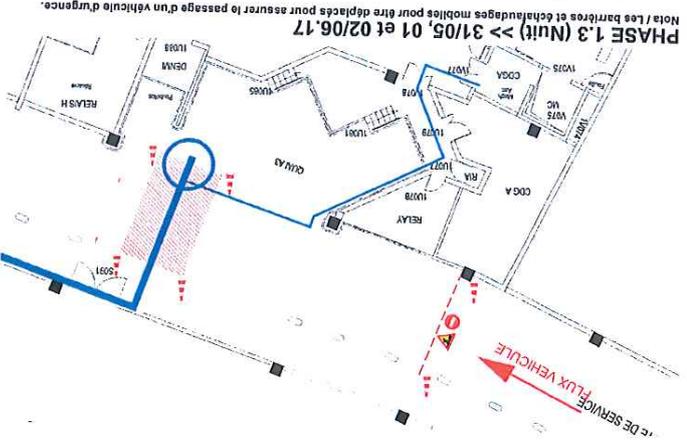
OPC  
NERCURE  
Engineering Consulting  
2118 rue de la Chapelle  
93170 La Chapelle  
En 3ème  
01 48 38 00 00

REFONTE ELECTRIQUE DU TERMINAL 2A  
Arrêté préfectoral - Plans d'installations de chantier et de balisage

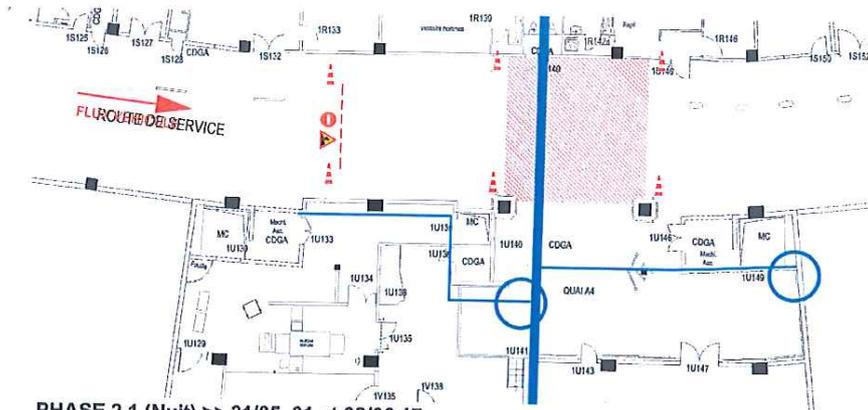
AT: 131443 / 131555 / 154991	TX	OPC	001	A3
N° Affaire	Phase	D'op	N° Canal	Format
Repérage général des phases travaux			001	30/03.17
Intitulé folio			N° Folio	Date
			A	

*Un st... de*  
*pref...*

30/03.17		A		002		Phase travaux 1		Arrêt préfectoral - Plans d'installations de chantier et de balisage		 GROUPE ADP DIAM : Thierry BROCHEREUX DIAP : Didier CLUZET CDG : Frank GOLMADDEL	
A3		-		001		OPC		REFONTE ELECTRIQUE DU TERMINAL 2A		 ERASURE 20 rue de la République 92000 Nanterre France	
						TX		N° Arrêté : APT 131443 / 131585 / 154491			

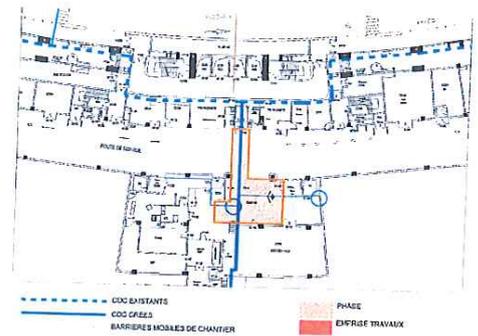


*Handwritten signature in blue ink over a circular official stamp of the Prefecture of Police of Paris.*

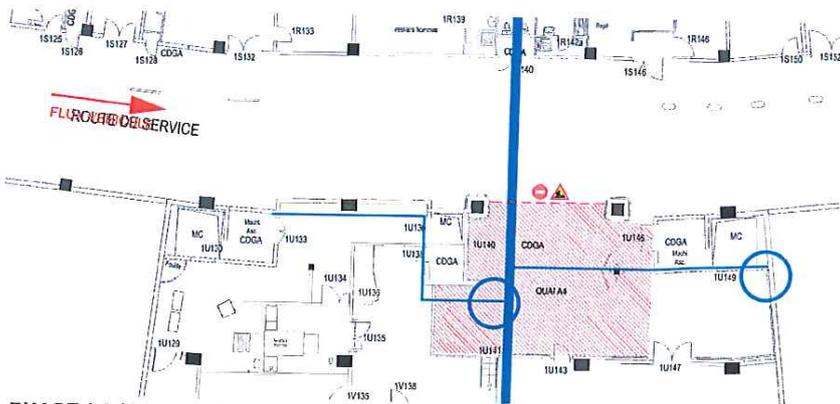


**PHASE 2.1 (Nuit) >> 31/05, 01 et 02/06.17**

Nota / Les barrières et échafaudages mobiles pour être déplacés pour assurer le passage d'un véhicule d'urgence.



**PHASE 2**  
du 31/05 au 07/06.17



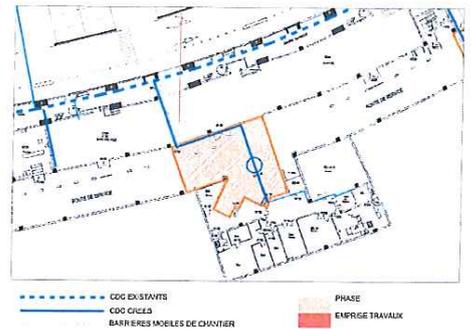
**PHASE 2.2 (Jour) >> du 05 au 07/06.17**

 Michèle Fournage CDG : Franck GOLDNADEL Michèle Fournage 6931444 DIAP : Didier CLUZET Michèle Fournage DIAM : Thierry BROCHEREUX	 OPC : MERCURE Engineering & Consulting 17100 Saint-Jean-Pied-de-Port 05 49 00 00 00 / 05 49 00 00 00	REFONTE ELECTRIQUE DU TERMINAL 2A					ARL 131443 / 131585 / 151491	TX	OPC	001	-	A3
		Arrêté préfectoral - Plans d'installations de chantier et de ballastage					N° Affaire	Phase	Dise	N° Carnet	Echelle	Format
							Phase travaux 3		004	A	30/03.17	
							N° Fctio	Ind 6/6	Date			

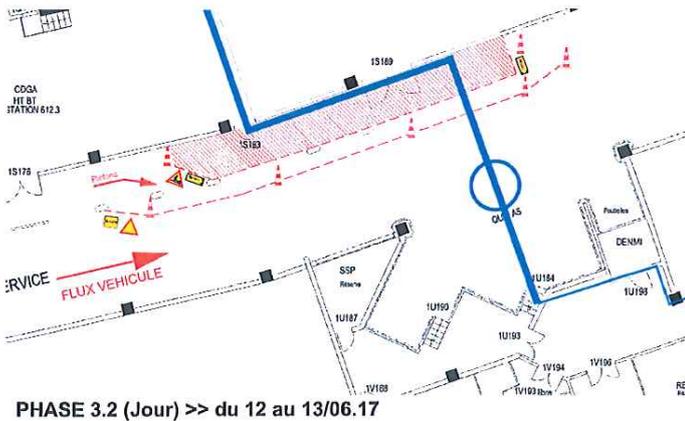
*Uniquement de*  
*M. de Bourget*



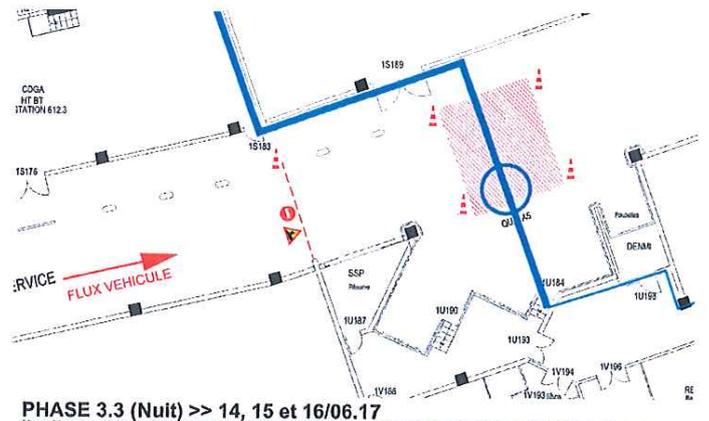
PHASE 3.1 (Jour) >> du 08 au 09/06.17



PHASE 3  
du 09/06 au 16/06.17



PHASE 3.2 (Jour) >> du 12 au 13/06.17



PHASE 3.3 (Nuit) >> 14, 15 et 16/06.17

Nota / Les barrières et échafaudages mobiles pour être déplacés pour assurer le passage d'un véhicule d'urgence.



OPC  
MERCURE  
Engineering & Consulting  
2 rue de la Gare  
91000 Evry-Courcouronnes

REFONTE ELECTRIQUE DU TERMINAL 2A

Aff. 131443 / 131555 / 154491  
N° Affaire

TX  
Phase

OPC  
Dec

001  
N° Carnet

-  
Echelle

A3  
Format

Arrêté préfectoral - Plans d'installations de chantier et de ballage

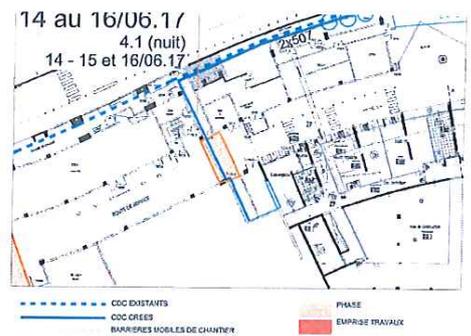
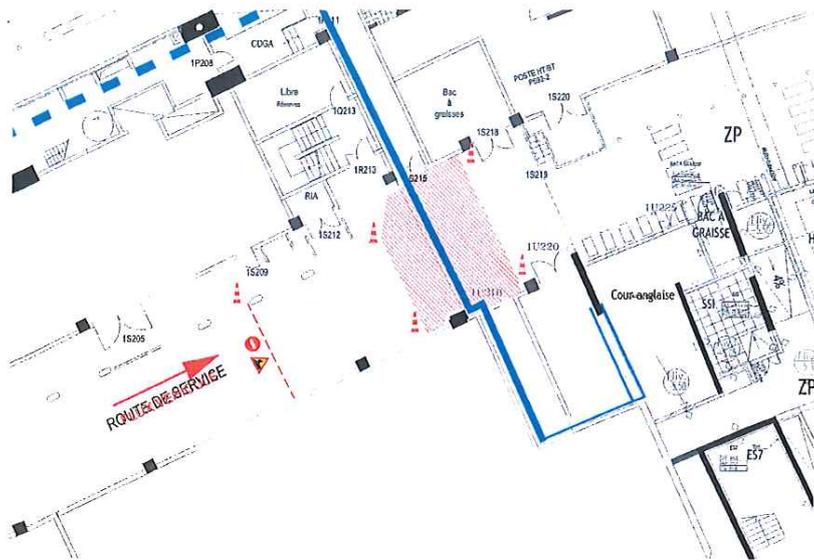
Phase travaux 3  
Inclusé folio

004  
N° Folio

A  
Ind folio

30/03.17  
Date





**PHASE 4**  
du 14 au 16/06.17

**PHASE 4.1 (Nuit) >> 14, 15 et 16/06.17**  
Nota / Les barrières et échafaudages mobiles pour être déplacés pour assurer le passage d'un véhicule d'urgence.

 Mairie d'Orly CDG : Franck GOLDNADEL Mairie d'Orly DIAP : Didier CLUZET Mairie d'Orly DIAM : Thierry BROCHEREUX	 SOCIÉTÉ MERCURE Engineering & Construction 21, rue de la République 91100 Evry-Courcouronnes France RCS Nanterre (91 27 91 77)	REFONTE ELECTRIQUE DU TERMINAL 2A		Aff. 131443 / 131565 / 154491	TX	OPC	001	-	A3
		Arrêté préfectoral - Plans d'installations de chantier et de ballage		N° Affaire	Phase	Disc	N° Carrel	Echelle	Format
				Phase travaux 4			005	A	30/03.17
				Inch./N folio			N° Folio	Inch folio	Date



Fermeture route de service pour les interventions de nuit.

Signalétique apposée :



--- CDC EXISTANTS  
 --- CDC CREES  
 BARRIERES MOBILES DE CHANTIER

PHASE  
 EMPRISE TRAVAUX



*Paula...*

REPARTEMENT ELECTRIQUE DU TERMINAL 2A

Arrêté préfectoral - Plans d'installations de chantier et de balisage

Arr. 131442 / 131585 / 154491	TX	OPC	001	-	A3
N° Affaire	Phase	Discr	N° Carnet	Echelle	Format
Balisage spécifique pour intervention de nuit			006	A	30/03, 17
Inclusif Folio			N° Folio	Incl Folio	Date

MAITRE D'OUVRAGE :  
 CDG : FRANK GOLDNADEL  
 Adresse d'ouvrage actuelle :  
 DIAP : Didier CLUZET  
 Adresses d'ouvrage :  
 D/AM : Thierry BROCHEREUX



OPÉ  
 MÉRURE  
 2, rue de la République  
 92099 Levallois-Perret (France)  
 AC: MÉRURE (01) 42 27 31 70

# Préfecture de Police

75-2017-05-23-003

Arrêté n°2017/081 réglementant temporairement les conditions de circulation sur l'accès Est et la sortie de la route de service du Terminal 2 E, de l'Aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, pour permettre les travaux de remplacement de grilles pare soleil sur la façade Ouest du Satellite 3.



**SERVICES DU DU PRÉFET DÉLÉGUÉ POUR LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ DES PLATES FORMES AÉROPORTUAIRES  
DE PARIS CHARLES-DE-GAULLE ET PARIS LE BOURGET**

**Arrêté du préfet délégué n° 2017 / 081**

**réglementant temporairement les conditions de circulation sur l'accès Est et la sortie de la  
route de service du Terminal 2 E, de l'Aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, pour permettre  
les travaux de remplacement de grilles pare soleil sur la façade Ouest du Satellite 3**

le préfet de police,

Vu le Code Pénal ;

Vu le Code de l'Aviation civile ;

Vu le Code de la Route ;

Vu la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement  
métropolitain ;

Vu le décret n° 2017-288 du 6 mars 2017 modifiant le décret n° 2010-655 du 11 juin 2010 relatif  
au préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles-de-  
Gaulle et du Bourget ;

Vu le décret du 9 mars 2017 portant nomination de Monsieur François MAINSARD préfet délégué  
pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles-de-Gaulle et du  
Bourget auprès du préfet de police ;

Vu l'arrêté n° 2017- 00307 du 21 avril 2017 du préfet de police donnant délégation de signature à  
Monsieur François MAINSARD, préfet délégué auprès du préfet de police, pour la sécurité et la  
sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles-de-Gaulle et du Bourget ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes  
et notamment l'article 1<sup>er</sup> ;

Vu l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié, relatif à la signalisation routière,  
approuvant la huitième partie « signalisation temporaire » du livre 1 de l'instruction  
interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-0487 du 5 février 2003 modifié relatif à la signalisation sur les  
voies de la zone publique de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle ;

Roissypôle le Dôme - 1 rue de la Haye CP 10977 - Tremblay-en-France 95733 - Roissy CDG Cedex  
☎ 01 48 62 79 74 - 📠 01 48 62 75 88

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-2545 du 2 juin 2003, réglementant la circulation sur les voies de la zone publique de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, modifiant l'arrêté préfectoral n° 1999-5363 du 22 décembre 1999 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-3248 du 03 décembre 2015 relatif à la police sur l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle ;

Vu la demande du Groupe ADP, en date du 17 mai 2017 ;

Vu l'avis favorable du directeur de la police aux frontières de-Paris-Charles-de-Gaulle, en date du 3 mai 2017 ;

CONSIDERANT que, pour permettre les travaux de remplacement de grilles pare soleil sur la façade Ouest du Satellite 3 et pour assurer la sécurité des usagers et des personnes chargées des travaux, il convient de réglementer temporairement la circulation aux abords du chantier;

Sur la proposition du préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles-de-Gaulle et Paris le Bourget ;

## **ARRETE**

### **Article 1 :**

Les travaux de remplacement de grilles pare soleil sur la façade Ouest du Satellite 3, se dérouleront, du 6 juin 2017 au 6 juillet 2017.

Les travaux ont pour objet le remplacement des grilles pare-soleil sur la façade Ouest du satellite 3, au-dessus de l'accès Est, en direction du Terminal 2G.

Pour permettre la réalisation de ces travaux, la circulation publique sera réglementée temporairement comme suit :

3 phases seront nécessaires pour la réalisation de ces travaux :

#### **Phase 1 :**

- Neutralisation de la voie gauche de l'accès Est et la fermeture, en amont, de l'accès au viaduc au niveau de l'hôtel SHERATON, obligeant les usagers d'emprunter le linéaire du Terminal 2 E.

#### **Phase 2 :**

- Neutralisation de la voie de droite de l'accès Est au droit de la zone de chantier.

### Phase 3 :

- Fermeture de l'entrée et la sortie de la route de service du Terminal 2EF entre 01h30 et 03h30.  
Un agent, présent à la barrière, sera en charge de faire interrompre l'intervention afin de permettre la circulation des urgences.

Le balisage de chantier sera conforme aux plans joints.

### Article 2 :

La pré-signalisation et la signalisation mises en œuvre par l'entreprise ou entreprises sous-traitantes sont conformes aux prescriptions prévues dans la huitième partie «signalisation temporaire» du livre I de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvé par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié, ainsi que l'arrêté du 08 avril 2002 modifiant les conditions de mise en œuvre de la signalisation routière (manuel du chef de chantier-Signalisation temporaire-Édition du SETRA).

### Article 3 :

Le délai d'exécution des travaux peut être modifié en fonction de l'état d'avancement du chantier ou des intempéries.

### Article 4 :

La vitesse est limitée à **30** km/h au droit de l'emprise du chantier.

### Article 5 :

Les mesures de sécurité doivent être respectées scrupuleusement par les différents intervenants.

La direction de la police aux frontières sera informée de toutes modifications ou de changement d'horaires et pourra éventuellement procéder à la fermeture du chantier.

### Article 6 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

### Article 7 :

Le présent arrêté sera affiché aux extrémités du chantier.

**Article 8 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 9 :**

Le préfet délégué chargé de la sécurité et de la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles-de-Gaulle et du Bourget, le directeur de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, le directeur de la police aux frontières de Paris-Charles-de-Gaulle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de police et de la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Roissy, le 23 MAI 2017

Pour le Préfet de police,  
Par délégation, le Préfet délégué pour la sécurité  
et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de  
Paris Charles de Gaulle et du Bourget

Le Directeur des Services

Christophe BLONDIN-DEBLANGY



# AEROPORT DE PARIS CHARLES DE GAULLE

**Avis DPAF**

**Validation PREFECTURE**

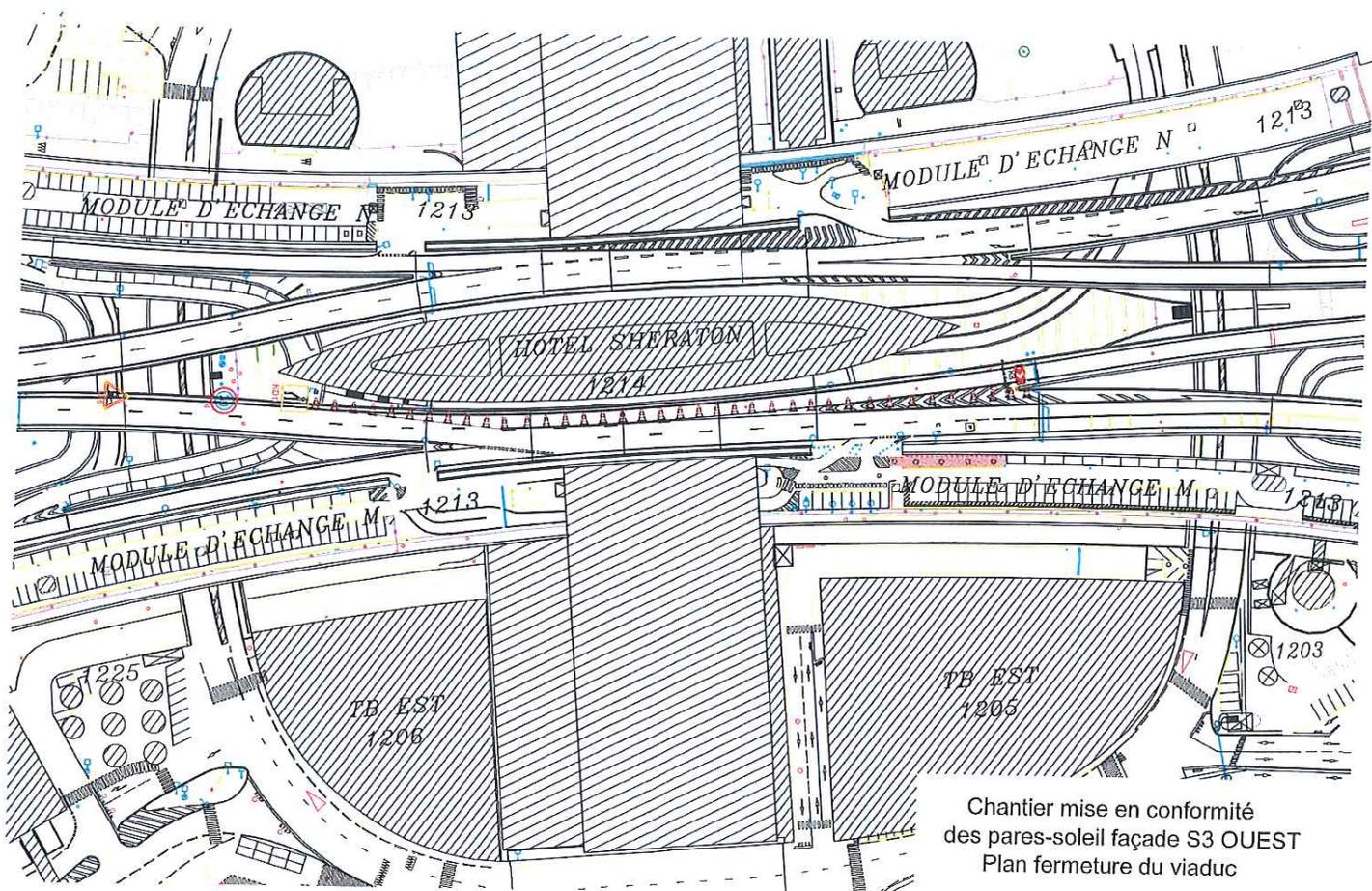


## GROUPE ADP

Remplacement de grilles pare-soleil sur la façade Ouest du satellite 3 - au dessus de l'accès Est

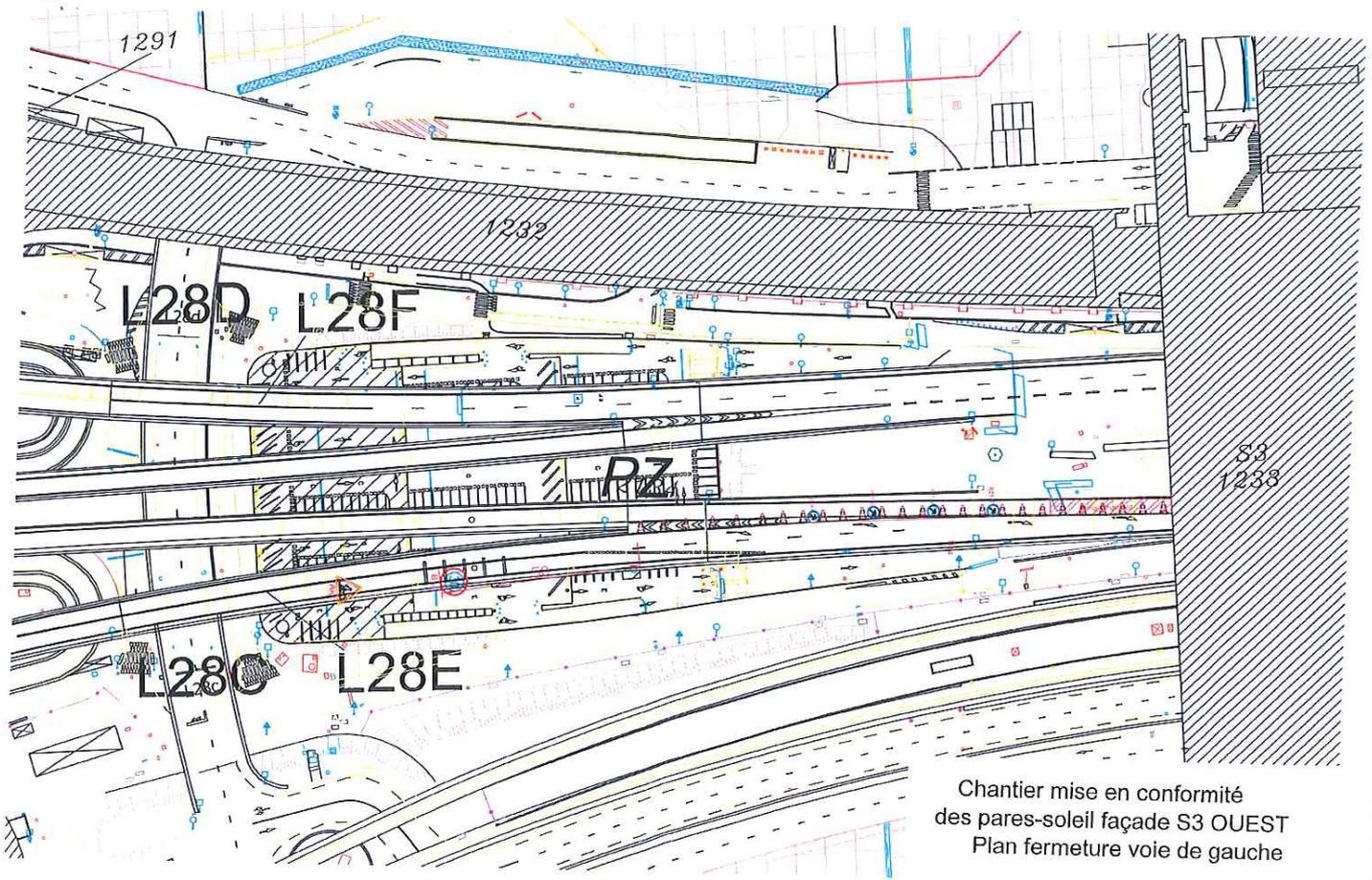
**Date :**

27-avr-17



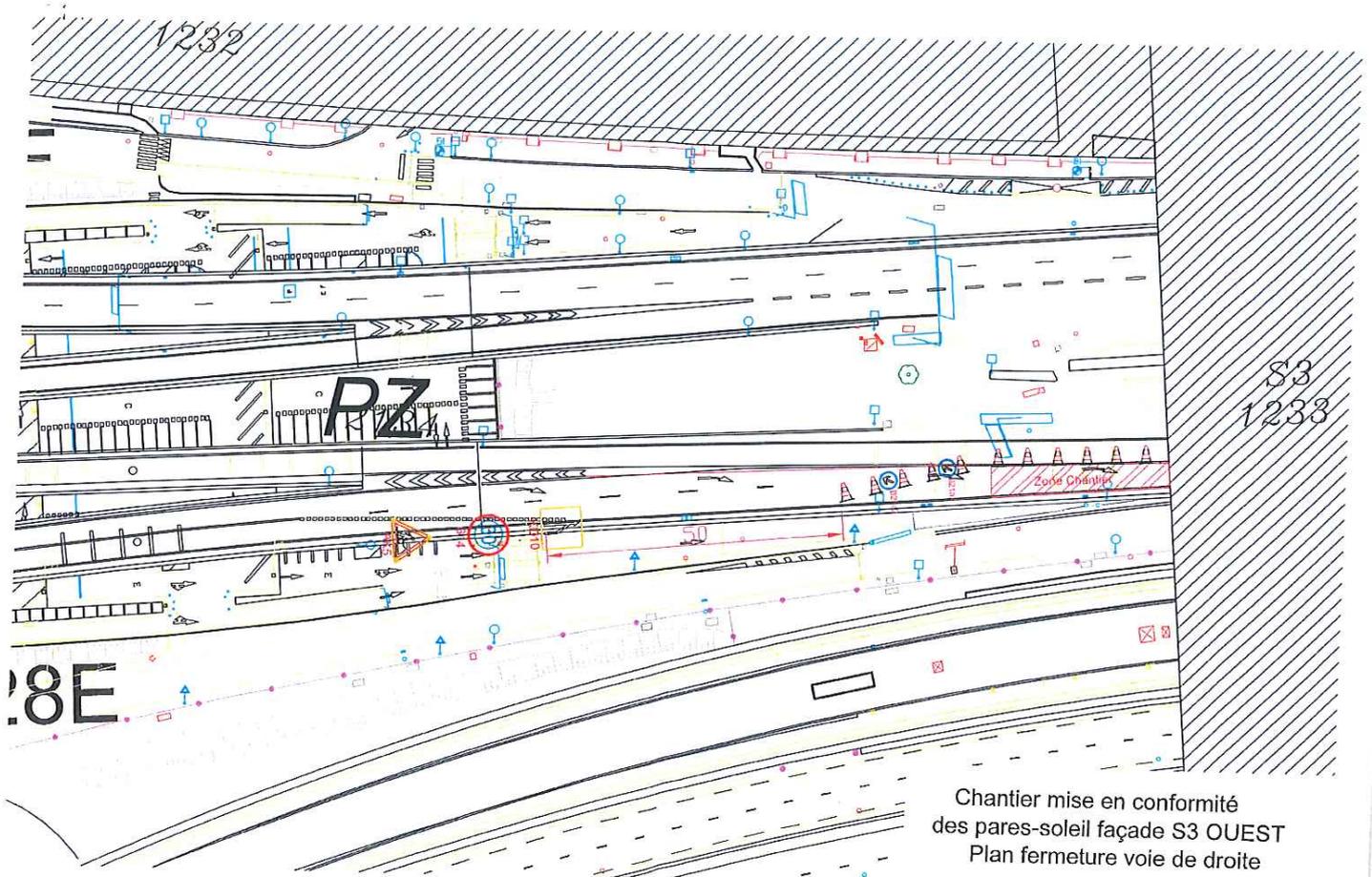
Chantier mise en conformité  
des pare-soleil façade S3 OUEST  
Plan fermeture du viaduc

*Voit et amène au  
mer*



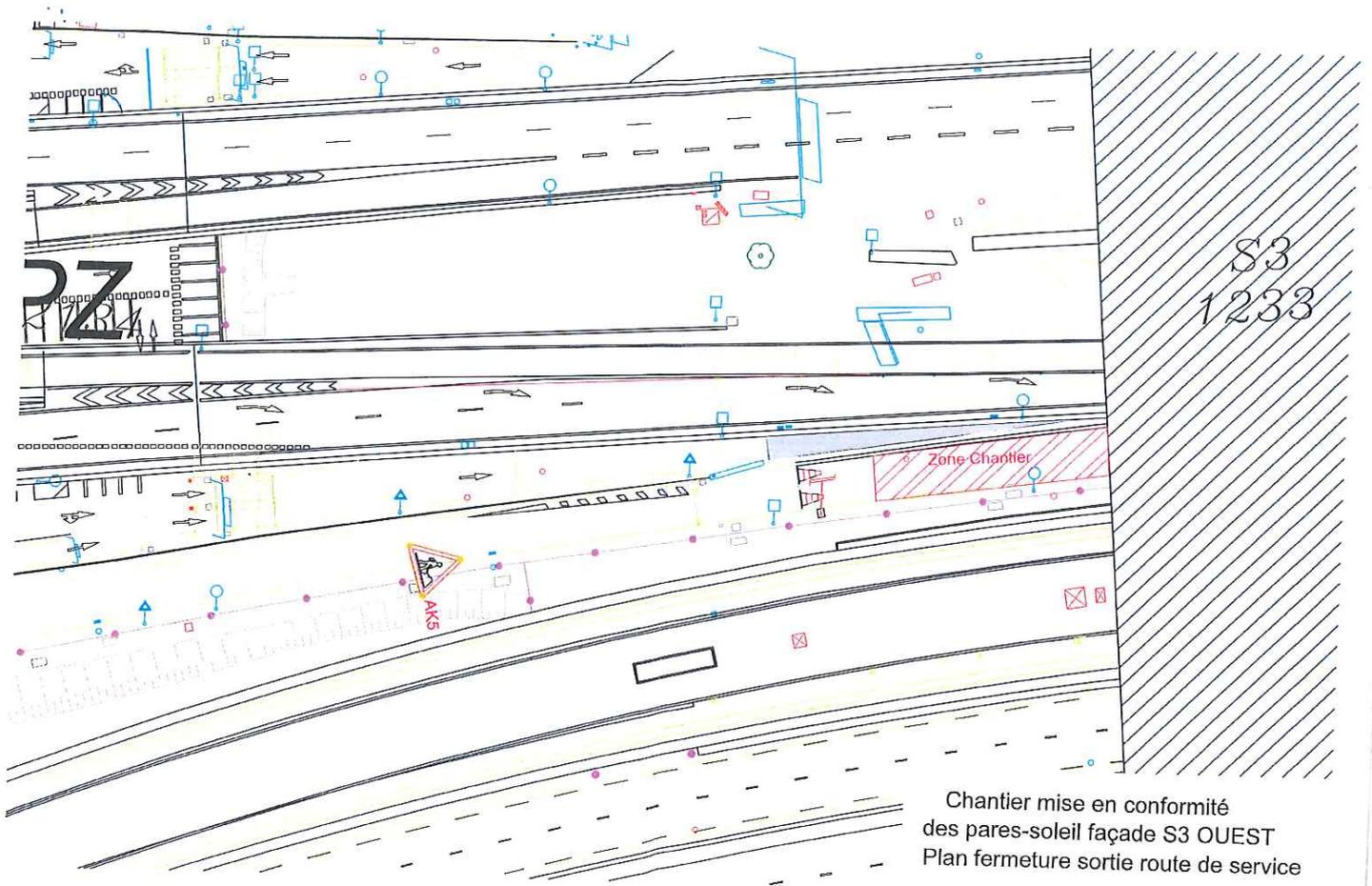
Chantier mise en conformité  
des pare-soleil façade S3 OUEST  
Plan fermeture voie de gauche

*Un st amier a*

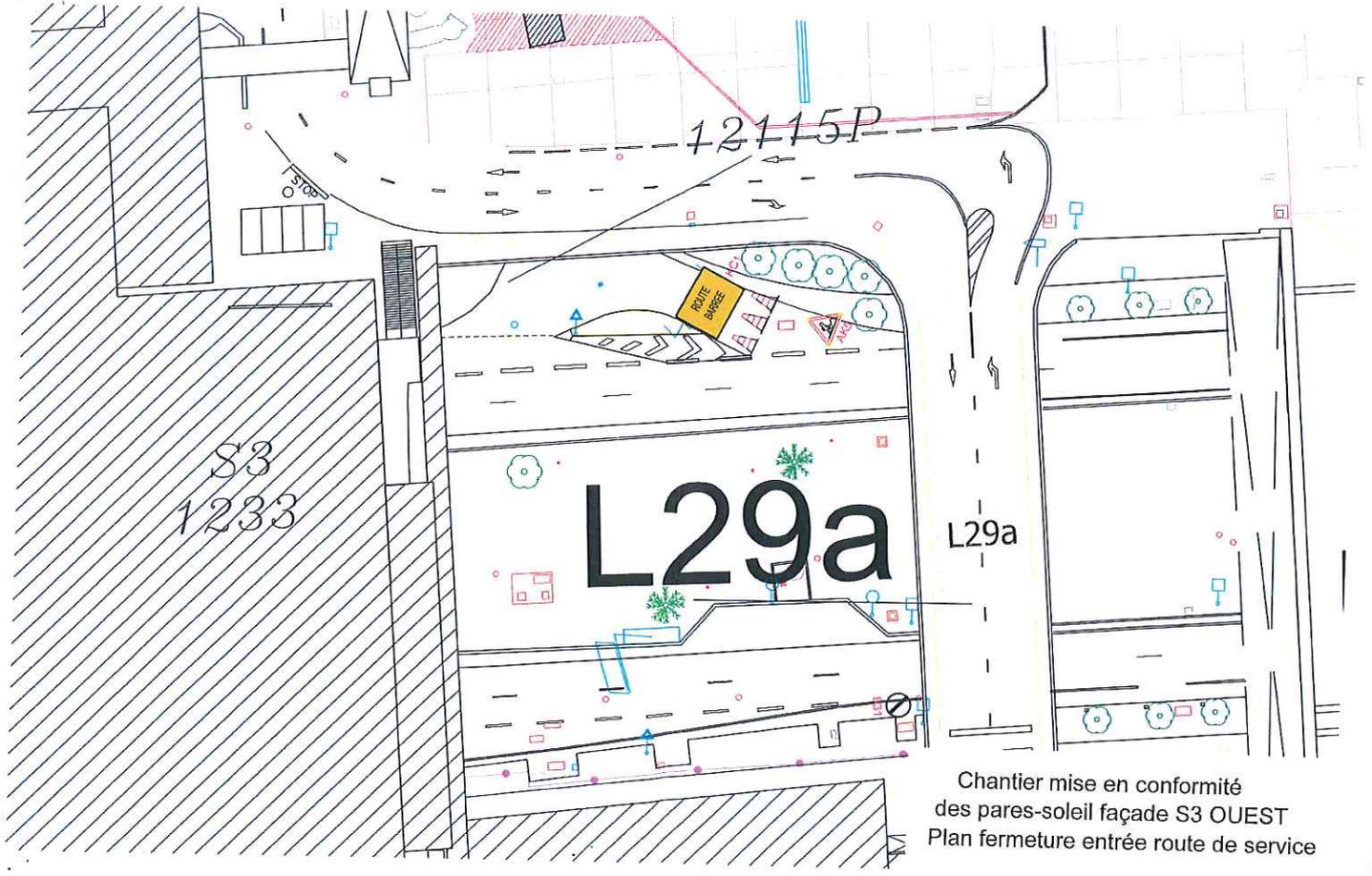


Chantier mise en conformité  
des pare-soleil façade S3 OUEST  
Plan fermeture voie de droite

*Un de annexe au  
matr...*



*Le directeur adjoint*  
*préfecture*



*De J. Bourget*  
*maire*